



Fonds de développement
hydroélectrique
Rapport 2025

Le 13 septembre 2016, le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a adopté le règlement n° 244-2016 relatif à la constitution d'un fonds de développement provenant des redevances issues des projets de mise en valeur hydroélectrique. La réalisation des projets hydroélectriques a été possible en vertu de la stratégie énergétique 2006-2015 du gouvernement du Québec visant à permettre aux communautés d'utiliser l'énergie comme levier de développement économique. La mise en place du Fonds de développement hydroélectrique est donc conséquente avec l'engagement de la MRC d'utiliser les redevances qui lui sont versées annuellement, nettes des dépenses engagées annuellement relativement aux intérêts et au remboursement des échéances annuelles comme levier de développement socioéconomique, et de créer un fonds à cette fin.

Le 14 juillet 2023, le règlement n° 244-2016 a été amendé (n° 306-2023) afin d'assurer sa concordance avec le règlement n° 305-2023 relatif à la mise en place du Fonds de développement Domaine-du-Roy.

Depuis la création du fonds, c'est une somme de **8 729 591 \$** qui a été rendu disponible pour des projets structurants. Pour l'année 2025 seulement, la somme disponible était de **665 117 \$**. Cette enveloppe était répartie, selon les modalités du fonds de développement, à parts égales entre le volet territorial et le volet local. Les projets présentés au volet territorial doivent être en conformité avec la vision stratégique de développement territorial, avec le schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les différentes planifications et stratégies territoriales. De plus, les projets doivent se situer dans les créneaux ci-dessous et avoir un impact sur l'ensemble du territoire de la MRC ou pour au moins trois municipalités :

- Stratégie de développement économique;
- Projet de développement touristique, agroalimentaire, forestier ou en matière de santé et bien-être;
- Projet de développement économique.

Le volet local du Fonds de développement hydroélectrique prévoit une enveloppe réservée pour des projets provenant de chacune des municipalités du territoire faisant partie des créneaux suivants :

- Stratégie de développement économique;
- Développement touristique, agroalimentaire ou forestier;
- Infrastructure sportive et de loisir;
- Infrastructure stratégique pour le développement ou la pérennité d'une municipalité;
- Initiative de soutien à l'occupation dynamique du territoire;
- Mesure en matière de santé, de services sociaux et de saines habitudes de vie;
- Intervention de nature patrimoniale et culturelle;
- Intervention en matière environnementale et de développement durable;
- Initiative relative à la qualité de vie et aux paysages.

Voici la liste des projets ayant été déposés auprès du Fonds de développement hydroélectrique et ayant reçu une confirmation d'engagement financier au cours de l'année 2025 :

Volet territorial			
Projet	Promoteur	Montant	Coût total projet
Stratégie collective touristique	MRC Domaine-du-Roy	125 000 \$	305 000 \$
Transport collectif et adapté	Accès-Transport	115 000 \$	1 048 000 \$
Route bleue du Lac-St-Jean	MRC Domaine-du-Roy	27 873 \$	109 163 \$
Fonds développement Domaine-du-Roy	MRC Domaine-du-Roy	175 000 \$	4 326 815 \$
	Total :	<u>442 873 \$</u>	<u>5 788 978 \$</u>

Volet local			
Projet	Promoteur	Montant	Coût total projet
Aménagement de la bibliothèque	Municipalité de Chambord	4 665 \$	47 243 \$
Consultation sur l'avenir de l'église	Corporation de développement de Chambord	7 848 \$	9 811 \$
Décarbonisation	Ville de Roberval	12 622 \$	29 000 \$
Réaménagement locaux	CPE Les amis de la culbute	20 000 \$	2 405 188 \$
Agrandissement halte-garderie	Maison de la famille Éveil-Naissance	5 000 \$	486 378 \$
Planification stratégique	Troupe théâtre Mic-Mac	4 245 \$	10 276 \$
Bonification de l'offre de loisirs	Municipalité de Saint-André	21 046 \$	26 307 \$
Revitalisation et accessibilité universelle	Municipalité de Saint-André	14 181 \$	17 726 \$
Aménagement jeux d'eau	Municipalité de Saint-Prime	46 978 \$	399 655 \$
Signalisation visuelle	Société de développement commercial de Saint-Félicien	20 000 \$	25 000 \$
Relance de l'église	Municipalité de Saint-Prime	20 340 \$	25 425 \$
Piste cyclable La Doré – Normandin	Municipalité de La Doré	79 676 \$	2 812 380 \$
Requalification de l'église	Municipalité de La Doré	10 880 \$	13 600 \$
Forêt nourricière	Corporation de développement de Saint-François-de-Sales	60 156 \$	416 451 \$
Tapis pickleball	Municipalité de Lac-Bouchette	7 390 \$	12 656 \$
Bureau d'information touristique	Municipalité de Lac-Bouchette	29 579 \$	36 974 \$
Étude regroupement des directions	Municipalité de Lac-Bouchette	4 369 \$	10 924 \$
Étude regroupement des directions	Municipalité de Saint-François-de-Sales	4 369 \$	10 924 \$
Espace Eau	Municipalité de Saint-François-de-Sales	275 200 \$	752 600 \$
Projet structurant d'agrandissement et de modernisation	La Fournée St-Félicien	50 000 \$	982 765 \$
Revitalisation et accessibilité universelle	Municipalité de Saint-André	14 181 \$	17 726 \$
	Total :	<u>712 725 \$</u>	<u>8 549 009 \$</u>

Pour l'exercice 2025, la MRC a donc engagé **1 155 598 \$** du Fonds de développement hydroélectrique dans 25 projets qui généreront **14 337 987 \$** en investissement. Les redevances totales qui ont été encaissées d'Énergie hydroélectrique Ouiatchouan et d'Énergie hydroélectrique Mistassini pour l'année financière 2025, après soustraction du service de la dette, permettront de rendre disponible une somme de **1 432 725 \$** pour le fonds en 2026.